

Postulat :

Une extension «.vaud» pour les sites internet vaudois

L'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers, www.icann.org), organisation à but non lucratif chargée notamment d'attribuer les adresses de protocole internet (adresses IP) et de gérer le système des nom de domaines, a décidé en juin 2008 de libéraliser totalement les noms de domaines et d'autoriser la création d'extensions (*top level domains*) personnalisées d'au moins trois caractères. Des particuliers et des entreprises pourraient ainsi, créer des noms de domaines de plus de deux caractères se terminant par «.leurnom», «.leurmarque», «.unmot» ou «.unedénominationfantaisiste » au lieu des traditionnels «.com», «.org» et autres «.ch». Des extensions telles que «.vaud» seraient alors possibles, à condition que quelqu'un (particulier, entreprise, collectivité publique) entreprenne les démarches auprès de l'ICANN, paie la finance d'inscription (probablement une somme en US\$ à six chiffres) et respecte certains critères techniques, tels que stabilité du système des noms de domaines ou dispose de capacités techniques suffisantes. De telles démarches sont notamment à l'étude pour les extensions .paris et .berlin (cf. www.dotparis.net et www.dotberlin.de). Ces démarches sont soutenues par des collectivités publiques et des sponsors privés.

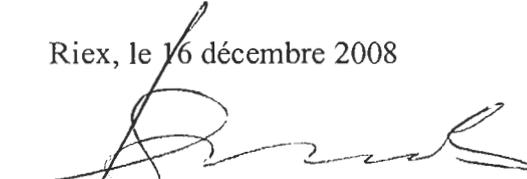
Il y a fort à parier que de nombreuses communes, collectivités publiques et entreprises vaudoises ainsi que des particuliers souhaiteront, par exemple par attachement à notre canton, son terroir, ses valeurs – ou pour signifier la proximité ou leur ancrage local, avoir un nom de domaine se terminant par «.vaud». La règle d'attribution des noms de domaines étant souvent celle du «premier arrivé, premier servi», certes avec des restrictions en faveur de la propriété intellectuelle et des indications d'origines, il faut éviter que des privés s'attribuent exclusivement ces extensions de nom de domaine et leur gestion aux dépens des vaudoises et des vaudois qui souhaiteraient en faire usage.

Une fois les extensions citées créées, il faudra veiller à ce que l'Etat en régle l'attribution, notamment afin de s'assurer qu'elles profitent bien à toutes les vaudoises et tous les vaudois.

J'ai donc l'honneur de demander par le présent postulat au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité :

- d'entamer des démarches auprès de l'ICANN pour créer et réserver l'extension «.vaud». Ces démarches pourraient se faire en collaboration avec d'autres cantons souhaitant réserver leur extension. Ces démarches devront le cas échéant se faire auprès de ou en collaboration avec la Confédération, en raison de la compétence exclusive de l'art. 92 al.1 Cst. Les milieux touristiques et économiques devront être impliqués dans ce processus.
- de fixer les règles pour l'attribution des noms de domaines l'extension «.vaud» aux communes, collectivités publiques, entreprises et particuliers vaudois qui en feraient la demande, pour autant que l'art. 92 al. 1 Cst laisse aux cantons la possibilité de fixer de telles règles.

Rieux, le 16 décembre 2008


Jean Christophe Schwaab

Souhaite développer et demande le renvoi en commission



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 13.01.09

Scanné le _____

09 - POS - 108

OK
2017

Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2008

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edna Chevalley</i>	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel <i>[Signature]</i>
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Flora-Guttman Martine
Bersth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André <i>[Signature]</i>
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Gfeller Olivier <i>[Signature]</i>
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Giardon Julien
Botlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie <i>[Signature]</i>	Golaz Florence <i>[Signature]</i>
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria <i>[Signature]</i>
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Bird Claudine	Guignard Jean <i>[Signature]</i>

Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2008

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Pierre
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rod Armand
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jufer-Tissot Nicole	Mouquin Michel	Savary Marianne
Junglaus Delarze Suzanne	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junod Grégoire	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Kaelin Pierre	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Streit Christian
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Truffer Jean-Jacques
Mange Daniel	Pidou Jean-Yves	Uffer Filip
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Venizelos Vassilis
Marendaz André	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Martinet Philippe	Randin Philippe	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre